



Conseil économique et social

Distr. générale
13 mai 2025
Français
Original : anglais

Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

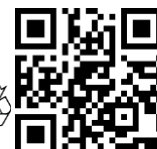
Point 13 d) de l'ordre du jour

**Questions de coordination, questions relatives
au programme et autres questions : prévention
et maîtrise des maladies non transmissibles**

Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil économique et social le rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sur les travaux de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, soumis en application de la résolution [2024/17](#) du Conseil.



Rapport du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé sur les travaux de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

I. Introduction

1. L'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, créée en 2013 par le Secrétaire général conformément à la résolution [2013/12](#) du Conseil économique et social, rassemble des institutions du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales pour aider les États à réduire le fardeau des maladies non transmissibles, y compris les problèmes de santé mentale, afin d'atteindre les cibles relatives à la santé associées au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Le présent rapport est publié peu avant la quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être¹. L'Équipe spéciale aide et continuera d'aider les États Membres dans leurs préparatifs pour que la réunion soit un succès.

3. Le présent rapport met en évidence les réalisations de l'Équipe spéciale au regard des quatre priorités de sa stratégie pour 2022-2025, à savoir : a) aider les pays à conduire des actions multisectorielles pour atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable qui sont liées aux maladies non transmissibles ; b) mobiliser des ressources pour faciliter l'élaboration de mesures nationales visant à atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable qui sont liées aux maladies non transmissibles ; c) coordonner l'action et établir des partenariats ; d) servir d'exemple pour la réforme du système des Nations Unies. Il présente également les conclusions d'une évaluation indépendante conjointe de l'Équipe spéciale. La description complète des travaux menés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2024 dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des maladies non transmissibles, de la promotion de la santé mentale et du bien-être, et du traitement et des soins des problèmes de santé mentale figure dans le rapport que le Directeur général a présenté au Conseil exécutif de l'OMS en 2025².

II. Analyse de la situation

4. Les maladies non transmissibles, y compris les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les maladies respiratoires chroniques, sont à l'origine de la plupart des décès enregistrés chaque année dans le monde et de la majorité des cas de morbidité et de handicap. Les principaux facteurs de risque modifiables pour ces quatre catégories de maladies sont d'ordre comportemental (consommation de tabac et d'alcool, mauvaise alimentation et sédentarité), environnemental (pollution atmosphérique) ou métabolique (surpoids et obésité, hypertension artérielle, anomalies des lipides sanguins et hyperglycémie), et sont en grande partie évitables.

¹ Voir la résolution [79/273](#) de l'Assemblée générale. Les précédentes réunions de haut niveau sur les maladies non transmissibles ont eu lieu en 2011, 2014 et 2018.

² Voir https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/EB156/B156_7-fr.pdf.

5. La réduction du fardeau que représentent les maladies non transmissibles et les problèmes de santé mentale reste un défi majeur en matière de santé et de développement. L'encadré 1 reprend certains points du rapport transmis par le Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les progrès accomplis dans la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être (A/79/762) depuis la troisième réunion de haut niveau, en 2018.

Encadré 1

Points tirés du rapport sur les progrès accomplis dans la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale (A/79/762)

En 2021, plus de 43 millions de personnes sont mortes de maladies non transmissibles. Les maladies cardiovasculaires représentent au moins 19 millions de décès, soit 28 % de la mortalité mondiale. Toutes les deux secondes, une personne de moins de 70 ans meurt d'une maladie non transmissible. En 2021, plus de 700 000 personnes ont mis fin à leurs jours. En plus d'avoir causé des décès, les maladies non transmissibles et les problèmes de santé mentale étaient à l'origine de quatre années sur cinq vécues avec une incapacité en 2021.

À l'échelle mondiale et dans toutes les régions de l'Organisation mondiale de la Santé, la probabilité de décès prématurés dus à l'une des quatre principales maladies non transmissibles a diminué entre 2000 et 2019. En 2000, une personne âgée de 30 ans avait 23 % de risques de mourir d'un des quatre principaux types de maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, diabète, cancer ou maladies respiratoires chroniques) avant l'âge de 70 ans. Ce risque est tombé à 18 % en 2019.

Toutefois, les progrès ont ralenti depuis 2015, date à laquelle le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté. Le taux mondial de réduction de la mortalité entre 2015 et 2019 a plus que diminué de moitié par rapport aux 15 premières années du siècle. Si l'on en juge par les progrès accomplis avant l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible 3.4 associée aux objectifs de développement durable.

Néanmoins, certains pays montrent que cette cible est atteignable : on estime que 19 pays et territoires sont en bonne voie pour l'atteindre d'ici à 2030. En outre, en 2022, 151 pays, représentant 5,6 milliards de personnes, étaient protégés par au moins une politique de lutte antitabac correspondant aux « meilleurs choix » décrits dans le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles. En 2023, 74 % des États Membres avaient mis en place des politiques de lutte contre l'usage nocif de l'alcool, 86 % avaient adopté des politiques de promotion d'une alimentation saine, 77 % avaient mis en place des politiques d'incitation à l'activité physique et 57 % avaient approuvé des lignes directrices cliniques pour les quatre principaux types de maladies non transmissibles.

Les maladies non transmissibles et les problèmes de santé mentale ont un impact économique considérable, en raison du coût direct des soins et des conséquences indirectes, notamment la perte de productivité. Ils font également peser une lourde charge émotionnelle, financière et physique

sur les familles et les personnes s'occupant des malades en ce qu'elles grèvent les ressources des ménages, perturbent la vie quotidienne et affectent négativement la santé et le bien-être des personnes s'occupant des malades.

6. Les maladies non transmissibles et les problèmes de santé mentale affectent les personnes de tous âges, y compris les enfants et les adolescents. Il en est de même pour les facteurs de risque et déterminants sous-jacents, y compris les environnements dans lesquels les gens vivent, travaillent et se divertissent.

7. Les communautés pauvres, défavorisées sur le plan socioéconomique, vulnérables et marginalisées, y compris dans les situations d'urgence et humanitaires, sont souvent les plus exposées aux maladies non transmissibles et aux problèmes de santé mentale. Les habitants des petits États insulaires en développement sont également particulièrement vulnérables.

8. Depuis l'adoption de la déclaration politique de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles, les capacités budgétaires ont été mises à rude épreuve et les réponses nationales aux maladies non transmissibles et à la santé mentale ont été affectées par la pandémie de coronavirus (COVID-19), les crises humanitaires, les urgences climatiques, les conflits et d'autres crises croisées, ainsi que par la détérioration des conditions macroéconomiques.

9. Des interventions fondées sur des données probantes permettent de prévenir, dépister, diagnostiquer, traiter et soigner les personnes atteintes de maladies non transmissibles³ et de problèmes de santé mentale⁴. Les ressources étant limitées, il convient de donner la priorité aux interventions les plus efficaces, les plus abordables et les plus réalisables, qui, pour la plupart, peuvent être mises en œuvre au niveau de la communauté locale et des soins de santé primaires.

10. L'analyse économique montre qu'investir dans des interventions efficaces contre les maladies non transmissibles génère des retours sur investissement significatifs et favorise la croissance⁵.

III. Travaux de l'Équipe spéciale et riposte générale du système des Nations Unies aux maladies non transmissibles et aux problèmes de santé mentale

A. Aider les pays à conduire des actions multisectorielles pour atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable qui sont liées aux maladies non transmissibles

Programmes et initiatives conjoints mondiaux entrepris par les membres de l'Équipe spéciale

Catalyser l'action dans les pays

11. Le programme conjoint mondial mené par l'OMS (y compris le secrétariat de l'Équipe spéciale) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a continué d'œuvrer au renforcement de l'action que mènent les pouvoirs

³ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/376624/9789240091078-fr.pdf?sequence=1>.

⁴ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/374250/9789240084278-fr.pdf?sequence=1>.

⁵ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/350449/9789240041059-fr.pdf?sequence=1>.

publics et la société dans leur ensemble pour lutter contre les maladies non transmissibles, les problèmes de santé mentale et les problèmes liés.

12. En 2024, un argumentaire d'investissement relatif aux maladies non transmissibles a été mis au point pour la Bosnie-Herzégovine⁶. Les argumentaires d'investissement relatifs à ces maladies progressent en Arménie, au Kirghizistan et au Tadjikistan. Un argumentaire d'investissement relatif à la santé mentale a été réalisé pour la Jordanie en 2024⁷. Des argumentaires d'investissement relatifs à la santé mentale sont en cours d'achèvement pour la Gambie et le Kirghizistan. Une méthodologie a été élaborée pour les argumentaires d'investissement en faveur de la réduction de la pollution de l'air intérieur. Des argumentaires d'investissement relatifs à la lutte contre la pollution de l'air ont été réalisés en Éthiopie⁸, en Inde⁹, en Mongolie¹⁰ et au Nigéria. Les résultats et recommandations ont été utilisés pour élaborer des plans d'action multisectoriels en Éthiopie, en Inde et en Mongolie. Des argumentaires d'investissement pour la lutte contre la pollution de l'air sont en cours pour le Ghana et l'Afrique du Sud.

13. Le PNUD a lancé un nouveau site Web interactif qui permet de produire une analyse détaillée des résultats obtenus dans les différents pays et des mesures prises par les pays pour faire avancer les décisions en matière de financement de la santé, et qui sert à démontrer les retombées positives ou négatives de la santé sur d'autres secteurs et sur le programme de développement au sens large¹¹. Le secrétariat de l'Équipe spéciale et le PNUD continuent de travailler avec les États Membres pour promouvoir et mettre en œuvre les recommandations issues des argumentaires d'investissement. Lors du Forum de l'Alliance mondiale contre les maladies non transmissibles (Kigali, février 2025), le secrétariat de l'Équipe spéciale et le PNUD ont mis en évidence les moyens dont dispose la société civile pour défendre les argumentaires d'investissement, soutenir leur développement et encourager la mise en œuvre des recommandations.

14. Des rapports ont été publiés sur le renforcement des taxes sur les produits malsains dans les États du Golfe¹² et sur le coût des soins de santé primaires à Bahreïn, au Koweït, à Oman, au Qatar, en Arabie saoudite et dans les Émirats arabes unis¹³.

15. Une série de quatre rapports sur les taxes sanitaires a été publiée, dont un rapport général et des rapports sur l'argumentation en faveur de taxes sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées¹⁴. Les rapports fournissent des conseils pratiques pour l'élaboration, le renforcement et la mise en œuvre des taxes sanitaires, y compris pour naviguer dans l'environnement plus large des parties prenantes et de l'économie politique.

⁶ Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/malaysia-ncd.pdf?sfvrsn=2da5da9c_1 et <https://uniatf.who.int/about-us/news/item/18-12-2024-new-report-highlights-threat-of-non-communicable-diseases-to-malaysia>.

⁷ Voir https://cms.partnership.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/jordan-ncd-report.pdf?sfvrsn=d4a5e3a1_1 et <https://uniatf.who.int/about-us/news/item/02-09-2024-launch-of-the-investment-case-on-the-prevention-and-management-of-mental-health-conditions-in-jordan>.

⁸ Voir www.undp.org/publications/methodology-developing-household-and-ambient-air-pollution-investment-cases.

⁹ Voir www.undp.org/india/publications/investment-case-study-air-pollution-reduction-amritsar-and-gurugram-india.

¹⁰ Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/mongolia-eng.pdf?sfvrsn=2c09937e_1.

¹¹ Voir <https://data.undp.org/insights/health-investment-case>.

¹² Voir www.undp.org/arab-states/publications/strengthening-taxes-unhealthy-products-gulf-states.

¹³ Voir www.undp.org/arab-states/publications/costing-primary-healthcare-arrangements-six-gulf-cooperation-council-countries-synthesis-report.

¹⁴ Voir <https://uniatf.who.int/guidance-publications/health-taxes>.

Élimination du cancer du col de l'utérus

16. Le groupe d'action conjointe chargé de contribuer à l'élimination du cancer du col de l'utérus dans le monde continue de coordonner l'assistance technique aux niveaux régional et national¹⁵. Ce soutien prend différentes formes : a) l'OMS et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) évaluent les propositions soumises par les pays au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui comprennent des mesures relatives au cancer du col de l'utérus ; b) le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'OMS développent et étendent les programmes de vaccination contre le papillomavirus humain (VPH), y compris l'introduction de cette vaccination dans sept pays en 2025, le tableau de bord du VPH fournissant un outil de collaboration actualisé et précieux pour le suivi des progrès ; c) des missions de haut niveau dirigées par l'OMS en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe en avril 2024, avec le soutien préparatoire d'ONUSIDA et de l'Agence internationale de l'énergie atomique ; d) l'OMS et Unitaïd renforcent l'assistance technique conjointe aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, y compris l'élaboration de politiques nationales et la mise en œuvre des lignes directrices de l'OMS.

17. Le groupe d'action conjoint continue de soutenir le plaidoyer en faveur de l'élimination du cancer du col de l'utérus, notamment par : a) des réunions des partenaires de l'initiative pour l'élimination du cancer du col de l'utérus (Genève, mai et septembre 2024) ; b) le forum mondial sur l'élimination du cancer du col de l'utérus : faire avancer l'appel à l'action (Colombie, mars 2024) ; c) la vingt-cinquième conférence internationale sur le sida (Allemagne, juillet 2024)¹⁶.

Santé numérique

18. L'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'OMS continuent de promouvoir l'infrastructure publique numérique pour la santé, en collaborant au renforcement des capacités pour des plateformes de fourniture de services interopérables et multifonctionnelles.

19. L'initiative « Be He@lthy, Be Mobile »¹⁷ continue de promouvoir l'échange de connaissances et de soutenir le renforcement des capacités en consignait et en diffusant les meilleures pratiques et les enseignements tirés des programmes de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles, par l'intermédiaire d'événements organisés au niveau régional ou national, de réseaux de praticiens et de groupes d'experts, dont les groupes d'étude du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT¹⁸.

20. En 2024, l'OMS et l'UIT ont publié un rapport intitulé *Going Digital for Noncommunicable Diseases: The Case for Action*¹⁹ (« Numérique et maladies non transmissibles : des raisons d'agir », non traduit). Le rapport met en évidence les avantages sanitaires et économiques liés à la mise en œuvre d'interventions numériques.

¹⁵ Les membres du groupe d'action conjointe sont : le Centre international de recherche sur le cancer, l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population, l'OMS et le secrétariat de l'Équipe spéciale.

¹⁶ Voir www.who.int/initiatives/cervical-cancer-elimination-initiative/cervical-cancer-forum.

¹⁷ Voir www.who.int/initiatives/behealthy.

¹⁸ Voir www.itu.int/en/ITU-D/Study-Groups/2022-2025/Pages/default.aspx.

¹⁹ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/378478/9789240089921-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

Lutte contre l'usage nocif de l'alcool grâce à l'initiative SAFER

21. À la fin de l'année 2024, le Directeur général a écrit aux chefs de 24 entités des Nations Unies pour les encourager à renforcer leur soutien au plan d'action mondial de l'OMS contre l'usage nocif de l'alcool (2022-2030)²⁰ conformément à leurs mandats respectifs, notamment par l'intermédiaire de l'Équipe spéciale et de l'initiative SAFER dirigée par l'OMS²¹. L'Équipe spéciale assure le suivi des engagements pris par les chefs d'entités en réponse au Directeur général.

22. L'initiative SAFER a continué à soutenir les pays dans la mise en œuvre d'interventions à fort impact, efficaces et couvrant l'ensemble de la population pour réduire la consommation d'alcool et ses déterminants. Les partenaires SAFER ont continué à soutenir le Népal et l'Ouganda, tandis que 26 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique ont participé à une plateforme d'apprentissage inter-pays SAFER. Un rapport établi par le secrétariat de l'Équipe spéciale sur la prise en compte des mesures de lutte contre l'alcool dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable indique que sur les 135 pays qui ont mis en place un cadre de coopération entre 2020 et 2023, seuls 9 (7 %) ont inclus des mesures de lutte contre l'alcool érigées en priorité ou en mesure stratégique²².

23. En marge de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, l'UNICEF, le PNUD et le secrétariat de l'Équipe spéciale ont coparrainé une manifestation parallèle de haut niveau sur la politique en matière d'alcool²³. Les membres de l'Équipe spéciale étudient actuellement les possibilités d'unir leurs forces à celles des États Membres et de la société civile pour définir une journée annuelle consacrée à la sensibilisation aux effets nocifs de l'alcool.

Initiative « Fermes sans tabac »

24. L'initiative « Fermes sans tabac » soutient les pays qui aident les cultivateurs de tabac à développer des moyens de subsistance économiquement viables en remplacement de la culture du tabac. Dirigée par l'OMS, elle est soutenue par le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds d'équipement des Nations Unies et le secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. À la fin 2024, 8 600 agriculteurs au Kenya et 500 agriculteurs en Zambie avaient reçu une aide pour passer du tabac à des cultures alternatives – haricots à haute teneur en fer, soja, arachide, haricots verts ou mil rouge notamment.

Programme mondial de renforcement des capacités en matière de réglementation et de politiques budgétaires

25. Le Programme mondial de renforcement des capacités en matière de réglementation et de politiques budgétaires sur l'alimentation saine et l'activité

²⁰ Voir www.who.int/publications/i/item/9789240090101.

²¹ Voir www.who.int/initiatives/SAFER. SAFER est un acronyme qui désigne cinq interventions clés : a) renforcer les restrictions pour rendre l'alcool moins facilement accessible ; b) faire progresser et appliquer les mesures de lutte contre l'alcool au volant ; c) faciliter l'accès au dépistage, aux interventions brèves et au traitement ; d) appliquer des interdictions ou des restrictions globales à la publicité, au parrainage et à la promotion de l'alcool ; e) augmenter les prix de l'alcool au moyen de taxes d'accises et de politiques de prix. Les membres de SAFER sont le PNUD, l'OMS, le secrétariat de l'Équipe spéciale, la Global Alcohol Policy Alliance, l'Alliance sur les MNT, IOGT International et Vital Strategies.

²² Voir [https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/integration-of-alcohol-measures-into-united-nations-sustainable-development-cooperation-frameworks-\(1\).pdf?sfvrsn=b21a301f_3&download=true](https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/integration-of-alcohol-measures-into-united-nations-sustainable-development-cooperation-frameworks-(1).pdf?sfvrsn=b21a301f_3&download=true).

²³ Voir <https://movendi.ngo/event/unga79-high-level-side-event-alcohol-policy-for-delivering-a-better-present-and-safeguarding-the-future>.

physique (Programme mondial RECAP) est mis en œuvre par l'OMS et l'Organisation internationale de droit du développement en coordination avec le Centre de recherches pour le développement international avec le soutien de la Direction suisse du développement et de la coopération et de l'Union européenne²⁴. Le Programme aide les pays à renforcer leurs capacités réglementaires et budgétaires en vue de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et du suivi de mesures financièrement rationnelles, fondées sur des données probantes, cohérentes et équitables visant à promouvoir une alimentation saine et l'activité physique.

26. Le programme soutient le Bangladesh, le Ghana, le Kenya, l'Indonésie, la République de Maurice, le Népal, Sri Lanka, la Thaïlande, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda. Des résultats ont déjà été obtenus : a) le Kenya a adopté un modèle de profil nutritionnel national et élaboré un projet de réglementation visant à restreindre la commercialisation d'aliments malsains destinés aux enfants ; b) L'Indonésie élabore des réglementations pour l'étiquetage des emballages et commence à développer des références nationales en matière de sodium ; c) le Bangladesh élabore des lignes directrices multisectorielles en matière de vie active et d'activité physique et prévoit de mettre en place un étiquetage des emballages.

Groupes de travail et axes de travail

Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac

27. Le secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le PNUD sont en train de finaliser deux rapports traitant respectivement de la manière dont les organisations internationales aident les pays à lutter contre le commerce illicite des produits du tabac et à mettre en œuvre le protocole, et de la manière dont le commerce illicite des produits du tabac constitue un obstacle au développement durable.

Nutrition

28. ONU-Nutrition, le mécanisme de coordination inter-organisations des Nations Unies pour la nutrition, convoque le groupe de travail de l'Équipe spéciale chargé des questions de nutrition²⁵, qui se concentre sur le surpoids, l'obésité et les régimes alimentaires malsains²⁶.

29. En octobre 2024, à la cinquante-deuxième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, le groupe de travail a souligné l'importance du droit à l'alimentation dans le contexte des maladies non transmissibles, notamment en organisant une manifestation parallèle sur le thème suivant : « Régimes alimentaires sains, avenir durable : relier les politiques en matière de nutrition, de biodiversité et de changements climatiques »²⁷.

30. Le groupe de travail sur la nutrition a également apporté d'autres contributions : a) élaboration des documents de référence pour le dialogue international sur le financement durable des maladies non transmissibles et de la santé mentale (Washington, juin 2024) ; b) contribution au Guide des systèmes alimentaires à l'usage des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies (« Food systems thinking guide for United Nations resident coordinators and United Nations country teams »), préparé par le groupe de travail des Nations Unies sur les

²⁴ Voir www.who.int/initiatives/global-regulatory-and-fiscal-policy-capacity-buidling-programme.

²⁵ Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/twg-nutrition-and-ncds-tor-december-2022.pdf?sfvrsn=42667e3a_1&download=true.

²⁶ On estime que plus d'un milliard de personnes souffraient d'obésité en 2022.

²⁷ Voir www.unnnutrition.org/events/cfs52-se24-healthy-diets-sustainable-futures-bridging-nutrition-biodiversity-and-climate.

systèmes alimentaires²⁸ ; c) consultation sur les propositions soumises à l'Assemblée mondiale de la santé pour la période 2025-2030 concernant les objectifs et indicateurs de processus pour la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant ; d) note d'orientation sur la nutrition destinée aux équipes de pays des Nations Unies, aux interlocuteurs gouvernementaux et aux autres parties prenantes²⁹.

31. Lors de la table ronde ministérielle sur les travaux nationaux et internationaux visant à transformer les systèmes agroalimentaires au service des populations et de la planète, qui s'est tenue lors de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, ONU-Nutrition a mis l'accent sur la cohérence et la coordination des politiques dans la lutte contre les maladies non transmissibles liées à l'alimentation.

Santé mentale et santé du cerveau

32. L'OMS a lancé de nouvelles orientations sur la politique de santé mentale et les plans d'action stratégiques afin d'aider les pays à mettre en place des systèmes axés sur les droits, centrés sur la personne et basés sur la communauté ; elles fournissent un cadre global visant à renforcer la gouvernance, la prestation de services et la capacité du personnel et à élargir l'accès à un soutien holistique dans tous les secteurs³⁰.

33. L'OMS collabore avec l'UNICEF pour étendre le programme de formation en ligne QualityRights afin de répondre aux besoins et aux droits spécifiques des enfants et des adolescents qui souffrent de problèmes de santé mentale ou de handicaps psychosociaux³¹. Un nouveau module fournira des conseils pratiques sur les approches de soins aux enfants et aux adolescents inclusives, fondées sur les droits et orientées vers le rétablissement, y compris des stratégies visant à promouvoir l'inclusion communautaire, à renforcer le soutien holistique et centré sur la personne et à clarifier les rôles des familles, des professionnels et des autres parties prenantes dans le soutien aux jeunes.

34. L'UNICEF et l'OMS soutiennent 13 pays dans le cadre du Programme conjoint pour la santé mentale et le bien-être et le développement psychosociaux des enfants et des adolescents³². À ce jour, 7 millions d'enfants, d'adolescents et de personnes ayant la charge d'enfants ont bénéficié de ce soutien.

35. En 2024, l'OMS et l'UNICEF ont publié des orientations sur les services de santé mentale pour les enfants et les jeunes³³. En collaboration avec l'OMS et l'université de Witwatersrand, l'UNICEF a publié un dossier intitulé *Caring for the Caregiver* (« S'occuper de celles et ceux qui s'occupent des enfants »), qui vise à renforcer la capacité des intervenantes et intervenants de première ligne à fournir des services de conseil et de soutien parental afin d'améliorer le bien-être émotionnel et le soutien social des personnes ayant la charge d'enfants³⁴.

36. L'OMS, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population ont aidé le Kenya, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie à faire progresser la

²⁸ Voir <https://openknowledge.fao.org/items/32036fae-c433-4688-b493-226e10be89ef>.

²⁹ Voir www.unnnutrition.org/library/publication/guidance-note-nutrition-united-nations-country-teams-their-government.

³⁰ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/380465/9789240106796-eng.pdf?sequence=1>.

³¹ Voir www.who.int/teams/mental-health-and-substance-use/policy-law-rights/qe-training.

³² Voir www.who.int/teams/mental-health-and-substance-use/promotion-prevention/unicef-and-who-joint-programme-on-mental-health-and-psychosocial-well-being-and-development-of-children-and-adolescents.

³³ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/379114/9789240100374-eng.pdf?sequence=10>.

³⁴ Voir www.unicef.org/documents/caring-caregiver.

coordination multisectorielle pour le développement du jeune enfant et la santé mentale périnatale.

37. L'OMS a organisé deux événements (en mars 2024 et en janvier 2025) à l'intention des partenaires de développement et des spécialistes en matière de santé mentale, de soutien psychosocial et de protection de l'enfance. L'objectif était que les participantes et participants puissent jouer un rôle de formation et de supervision dans le cadre de l'initiative de l'OMS et de l'UNICEF sur les compétences émotionnelles des jeunes adolescentes et adolescents, qui fournit une aide psychologique aux jeunes en détresse dans les communautés exposées à l'adversité³⁵.

38. Le Fonds mondial, ONUSIDA, le PNUD, l'UNICEF, l'OMS et la société civile continuent de promouvoir l'intégration des services de santé mentale dans les programmes axés sur les maladies, notamment ceux qui traitent du VIH et de la tuberculose, dans le cadre du septième cycle de subventions du Fonds mondial.

39. L'OMS a organisé un atelier avec huit pays d'Afrique afin de renforcer leur capacité à intégrer les maladies non transmissibles et les services de santé mentale dans les programmes de soins du VIH et de l'hépatite. ONUSIDA, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UNICEF et Unitaïd y ont participé.

40. L'OMS, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'UNICEF ont continué à collaborer pour renforcer la capacité des pays à utiliser la gamme de services minimums en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dans les situations humanitaires. La plateforme en ligne correspondante a été utilisée par plus de 116 000 personnes provenant de plus de 200 pays et territoires. Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans plus d'une dizaine de pays. La capacité inter-organisations de mise en œuvre du Programme d'action Comblant les lacunes en santé mentale de l'OMS dans les situations humanitaires a été renforcée grâce à une formation en personne et à des exercices de simulation multisectoriels sur le terrain.

41. L'OMS continue de coprésider le Groupe de référence du Comité permanent interorganisations pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. L'OMS a organisé une réunion (février 2025) pour 35 pays afin d'améliorer la coordination interorganisations dans les situations d'urgence.

Usage de substances

42. L'OMS a publié un Rapport de situation mondial sur l'alcool et la santé (*Global Status Report on Alcohol and Health and Treatment of Substance Use Disorders*)³⁶.

43. Le HCR, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'OMS continuent de coprésider le groupe thématique sur la prise en charge de la consommation de substances et des troubles liés à la consommation de substances dans les situations humanitaires. Grâce à des essais sur le terrain en Afghanistan, en Iraq, au Myanmar, au Soudan du Sud, dans le nord-ouest de la République arabe syrienne et dans le nord-ouest de l'Ouganda, le groupe est en train de finaliser le matériel de formation destiné à orienter les acteurs humanitaires qui travaillent avec les communautés sur l'utilisation et les troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives³⁷.

44. Le réseau scientifique informel ONUDC-OMS a publié une déclaration sur la prévention, le traitement et la prise en charge des troubles liés à l'usage de drogues

³⁵ Voir <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/374996/9789240082755-eng.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

³⁶ Voir www.who.int/publications/i/item/9789240096745.

³⁷ Voir www.unodc.org/documents/Humanitarian_poster_August_2022.pdf.

chez les adolescents au débat de haut niveau de la Commission des stupéfiants de l'ONU (Vienne, 14 et 15 février 2024)³⁸.

45. L'ONUDC et l'OMS aident l'Afghanistan à améliorer la disponibilité et la qualité des activités de traitement, de réadaptation et de réduction des risques pour les troubles liés à la consommation de drogues classiques. En décembre 2024, plus de 3 000 personnes souffrant de troubles liés à l'usage de drogues, dont 860 femmes et enfants, avaient suivi des programmes de traitement de la toxicomanie en milieu hospitalier ou résidentiel ; près de 100 000 personnes avaient été touchées par les équipes mobiles de sensibilisation ; plus de 350 membres du personnel clinique, dont 120 femmes, avaient reçu une formation ; enfin, un groupe de travail sur la réduction de la demande de drogue, comprenant d'autres entités des Nations Unies, permettait aux clients de recevoir des services de traitement par agonistes opioïdes.

Déficience sensorielle

46. Les membres de l'Équipe spéciale ont convenu d'utiliser cette dernière comme plateforme pour intensifier l'action en faveur de la santé oculaire et auditive, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et de l'Assemblée mondiale de la santé.

47. L'UIT et l'OMS continuent de collaborer dans le cadre de l'initiative « Écouter sans risque »³⁹. Cette collaboration comprend l'élaboration et la diffusion de matériel de sensibilisation à l'écoute en toute sécurité, fondé sur des données probantes, y compris la norme mondiale récemment publiée sur l'écoute en toute sécurité pour les jeux vidéo et les sports électroniques⁴⁰. L'UIT et l'OMS sont en train d'élaborer des conseils similaires pour une visualisation sans danger. Be He@lthy, Be Mobile continue de diffuser des messages numériques pour sensibiliser à la perte auditive (mSafelistening)⁴¹ et à la myopie (MyopiaEd)⁴².

48. La collaboration entre l'UNICEF et l'OMS a permis d'inclure des appareils auditifs, des lunettes et d'autres produits de soins oculaires dans le catalogue de fournitures de l'UNICEF. L'OMS a signé un protocole d'accord avec l'Union postale universelle pour faciliter la distribution de lunettes de lecture par les services postaux.

Maladies non transmissibles et droits humains

49. Au cours de l'année 2024, le groupe de défense des droits humains de l'Équipe spéciale a diffusé une série de messages de sensibilisation sur le thème des maladies non transmissibles, de la santé mentale et des droits humains⁴³.

50. Le groupe de défense des droits humains a contribué à une série de documents d'orientation que l'OMS élabore à l'intention de divers secteurs gouvernementaux afin de protéger et de promouvoir la santé mentale et le bien-être. Le groupe a également contribué à l'élaboration d'études techniques en vue du dialogue international sur le financement durable des maladies non transmissibles et de la santé mentale (Washington).

51. L'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le secrétariat

³⁸ Voir www.unodc.org/documents/drug-prevention-and-treatment/2024_ISN_InformalScientificNetwork_Statement_140324-FINAL.pdf.

³⁹ Voir www.who.int/activities/making-listening-safe.

⁴⁰ Voir www.itu.int/rec/T-REC-H.872-202410-I/fr.

⁴¹ Voir www.who.int/publications/i/item/9789240044784.

⁴² Voir www.who.int/publications/i/item/9789240042377.

⁴³ Voir [https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/advocacy-messages-\(final-23apr24\).pdf?sfvrsn=86b557ad_3&download=true](https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/advocacy-messages-(final-23apr24).pdf?sfvrsn=86b557ad_3&download=true).

de l'Équipe spéciale ont fourni des éléments probants au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ⁴⁴ concernant les maladies non transmissibles et les femmes sur le lieu de travail (Genève, février 2025). Le Comité a indiqué qu'il serait intéressant de prendre en compte les maladies non transmissibles dans l'examen des rapports des États parties sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; dans un premier temps, cela concernera la session de coopération technique tenue dans le Pacifique en 2025.

Technologies d'assistance

52. L'OMS et le secrétariat de l'Équipe spéciale ont continué à développer une méthodologie pour estimer le retour sur investissement de l'extension des technologies d'assistance, en particulier des lunettes, des appareils auditifs, des fauteuils roulants et des prothèses au niveau national. La méthodologie sera intégrée au mode d'emploi de l'OMS sur l'évaluation des capacités en matière de technologies d'assistance en 2025. Cette approche est actuellement testée au Bangladesh, aux Kiribati et aux Îles Salomon.

53. À la soixante-dix-septième Assemblée mondiale de la Santé, les gouvernements pakistanais et irlandais, l'OMS et le secrétariat de l'Équipe spéciale ont lancé un appel à la mobilisation de 35 millions de dollars pour un programme multipartenarial visant à améliorer l'accès aux technologies d'assistance et à la réadaptation dans les crises humanitaires.

Maladies non transmissibles et urgences humanitaires

54. Le groupe informel interorganisations sur les maladies non transmissibles dans les contextes humanitaires s'est réuni en juin et novembre 2024. Les activités ont consisté à : a) soutenir les partenaires pour développer un ensemble de priorités de recherche pour les maladies non transmissibles dans les crises humanitaires, l'accent étant mis sur le syndrome cardiométabolique ⁴⁵ ; b) développer un ensemble d'indicateurs de base pour les maladies non transmissibles dans les contextes humanitaires ; c) travailler avec des partenaires pour établir un manuel sur la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du soutien par les pairs auprès des personnes vivant avec des maladies non transmissibles dans des contextes humanitaires⁴⁶. Une manifestation parallèle sur les maladies non transmissibles et les situations humanitaires sera organisée par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec le soutien du HCR et de l'OMS, lors de la soixante-dix-huitième Assemblée mondiale de la Santé, afin de faire connaître les travaux en cours.

Maladies non transmissibles et environnement

55. La deuxième Conférence mondiale de l'OMS sur la pollution de l'air et la santé (Carthagène, Colombie, 25-27 mars 2025) a mis en lumière des solutions multisectorielles fondées sur des données probantes pour prévenir les maladies transmissibles et non transmissibles, sauver des vies, protéger la santé des enfants et limiter les changements climatiques dans le monde entier. Plusieurs entités des Nations Unies y ont participé, dont le Département des affaires économiques et sociales, la Commission économique pour l'Europe, le Programme des Nations Unies

⁴⁴ Voir www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/cedaw.

⁴⁵ Voir <https://reliefweb.int/report/world/research-priorities-non-communicable-diseases-humanitarian-crises-focus-cardio-metabolic-syndrome>.

⁴⁶ Voir www.humanitarianaction.org/wp-content/uploads/2024/05/P4C_Peer_Support_Handbook.pdf.

pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale et l'Organisation météorologique mondiale. Plus de 50 pays, villes et organisations ont pris des engagements majeurs pour lutter contre la pollution de l'air et préserver la santé⁴⁷.

56. Le PNUE et l'OMS ont appuyé la cinquième réunion ministérielle du Forum régional Asie-Pacifique sur la santé et l'environnement (Indonésie, septembre 2024), qui a vu l'adoption de la déclaration de Jakarta sur la coopération en matière de santé et d'environnement⁴⁸. Un certain nombre d'axes de travail ont été définis pour les groupes de travail thématiques existants, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air, les produits chimiques, les déchets et la santé.

57. En 2024, l'OMS a élaboré une feuille de route pour renforcer la réponse mondiale aux effets néfastes de la pollution de l'air sur la santé, y compris des objectifs volontaires, pour approbation à la soixante-dix-huitième Assemblée mondiale de la Santé en 2025.

58. Le PNUD, le PNUE, l'OMS et le secrétariat de l'Équipe spéciale ont continué à élaborer des plans pour des missions de programmation conjointe afin d'aider les pays à prendre des mesures contre la pollution atmosphérique et ses conséquences sur les maladies non transmissibles.

Maladies non transmissibles au travail

59. La stratégie mondiale de l'OIT en matière de sécurité et de santé au travail et le plan d'action pour 2024-2030 encouragent la collaboration avec l'OMS et l'Équipe spéciale⁴⁹. L'OIT a lancé l'initiative Assurer la sécurité et la santé au travail à l'heure du changement climatique à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail en 2024⁵⁰. Le rapport met en évidence les liens entre travailleurs, maladies non transmissibles, problèmes de santé mentale et changements climatiques. L'OIT a également publié un document intitulé « Eye Health and the World of Work » (santé oculaire et monde du travail), qui souligne le poids de la perte de la vue au travail et plaide en faveur de programmes formels sur le lieu de travail pour protéger et améliorer la vue des travailleurs⁵¹.

Comorbidités associées aux maladies non transmissibles et à la santé mentale

60. Les membres du groupe de travail interinstitutions sur l'intégration de la santé mentale, facilité par United for Global Mental Health : a) ont continué d'harmoniser les messages de plaidoyer mondiaux sur l'intégration de la santé mentale dans les programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose, notamment en mettant à jour la boîte à outils technique du groupe ; b) ont parrainé une session de la vingt-cinquième Conférence internationale sur le sida (Munich, Allemagne, juillet 2024)⁵² ; c) ont organisé une série de webinaires techniques axés sur la présentation des orientations normatives actuelles et des différents aspects de l'expérience des pays en matière d'intégration.

61. United for Global Mental Health et ONUSIDA, avec la contribution financière de Grand Challenges Canada et l'appui technique du groupe de travail interorganisations, s'assurent que les investissements prévus pour le VIH et la

⁴⁷ Voir www.who.int/news/item/28-03-2025-second-who-global-conference-on-air-pollution-and-health-concludes-with-powerful-commitments-to-protect-public-health.

⁴⁸ Voir <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/46367>.

⁴⁹ Voir www.ilo.org/sites/default/files/2025-01/OSH_Globaly_Strategy_r6.pdf.

⁵⁰ Voir www.ilo.org/sites/default/files/2024-07/ILO_SafeDay24_Report_r11.pdf.

⁵¹ Voir www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40ed_protect/%40protrav/%40safework/documents/publication/wcms_892937.pdf.

⁵² Voir https://unitedgmh.org/the-global-advocate/hiv-tb-technical-toolbox/?utm_campaign=HIV/TB-Technical-ToolBox-&utm_medium=social&utm_source=United-LI-page.

tuberculose dans le cadre du septième cycle de subventions du Fonds mondial comprennent un volet de soutien pour la santé mentale et les services psychosociaux et les troubles liés à l'usage de substances, en plus d'autres maladies non transmissibles, y compris le cancer du col de l'utérus.

62. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et Unitaïd ont organisé une réunion régionale pour les responsables de programmes de lutte contre le VIH, les hépatites et les maladies non transmissibles de 16 pays d'Afrique (Ouganda, 28 octobre-1^{er} novembre 2024). Le Fonds mondial, l'UNICEF, United for Global Mental Health et un certain nombre d'autres partenaires de développement y ont participé. À l'issue de la réunion, les participants ont convenu d'une série de mesures visant à améliorer l'intégration des maladies non transmissibles et des services de santé mentale dans la prise en charge du VIH⁵³.

Santé urbaine

63. L'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) finalise actuellement son plan stratégique 2026-2029. Le projet de plan a été discuté à la vingt-quatrième réunion de l'Équipe spéciale. L'OMS et le secrétariat de l'Équipe spéciale ont fourni des informations sur la santé urbaine, y compris sur les maladies non transmissibles et les problèmes de santé mentale.

64. En novembre 2024, ONU-Habitat a signé un protocole d'accord avec la Commission globale de politique en matière de drogues pour intégrer la santé, les droits humains et la sécurité dans la réforme des politiques locales en matière de drogues. Quatre villes du Brésil, d'Égypte, du Ghana et de Jordanie ont rejoint l'initiative Sport pour le développement urbain durable d'ONU-Habitat et du Comité international olympique en 2024⁵⁴, conformément à la collaboration entre ONU-Habitat et le Comité international olympique visant à promouvoir le développement urbain durable par le sport, l'activité physique et les loisirs actifs⁵⁵. ONU-Habitat, le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale et le secrétariat de l'Équipe spéciale ont organisé conjointement une manifestation parallèle à la douzième session du Forum urbain mondial (Le Caire, 6 novembre 2024), qui a mis en évidence l'importance des maladies non transmissibles en milieu urbain⁵⁶.

65. ONU-Habitat et le groupe des droits humains de l'Équipe spéciale collaborent pour promouvoir des approches fondées sur les droits afin de remédier aux problèmes de logement inadéquat et de prévenir et contrôler les maladies non transmissibles.

Renforcement des capacités de production

66. L'OMS, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce ont organisé le onzième symposium technique trilatéral sur le thème « Renforcer les capacités de production pour faire face au fardeau des maladies non transmissibles »⁵⁷. Les participants ont souligné à quel point il importe de renforcer la production et de la diversifier par des initiatives visant à promouvoir

⁵³ Voir www.afro.who.int/publications/meeting-hiv-and-hepatitis-programme-managers-closing-gaps-hiv-and-hepatitis-programmes.

⁵⁴ Voir <https://unhabitat.org/news/04-oct-2024/four-new-cities-join-un-habitat-and-the-international-olympic-committees-sport>.

⁵⁵ Voir www.olympics.com/ioc/news/ioc-and-un-habitat-team-up-to-promote-sport-for-urban-development.

⁵⁶ Voir <https://uniatf.who.int/collaborations/urban-health>.

⁵⁷ Voir www.wipo.int/en/web/global-health/w/news/2024/who-wipo-wto-symposium-stresses-boosting-manufacturing-for-non-communicable-diseases#:~:text=It%20focused%20on%20the%20global%20health%20burden%20caused,stresses%20boosting%20manufacturing%20for%20non-communicable%20diseases%20%28Image%3A%20WTO%29.

l'innovation et à améliorer l'accès aux technologies de la santé. Ils ont insisté sur le fardeau que représentent les maladies non transmissibles pour la santé mondiale et sur le rôle que les partenaires peuvent jouer.

B. Mobilisation des ressources

Fonds Health4Life

67. Les trois organisations des Nations Unies participant au fonds Health4Life (le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies destiné à stimuler l'action des pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles et de santé mentale) sont le PNUD, l'UNICEF et l'OMS. En 2024, les gouvernements de Maurice et des Philippines ont rejoint le Kenya, l'Uruguay et l'Écosse en tant que partenaires du Fonds Health4Life. Les deux pays versent des contributions financières au Fonds. La Fondation Eli Lilly and Company s'est engagée à verser une subvention pluriannuelle de 4 millions de dollars pour la période 2024-2027 par l'intermédiaire d'UNICEF USA.

68. Le Rwanda (en 2024) et la Zambie (en 2025) ont été les premiers pays à recevoir des fonds catalytiques pluriannuels du Fonds Health4Life. Le Rwanda élabore un modèle d'intégration des services de santé mentale et de lutte contre les maladies non transmissibles au travail, à l'école et dans les camps de réfugiés. La Zambie s'attaquera à l'exposition des jeunes aux facteurs de risque par des mesures législatives et politiques et développera de nouveaux modèles de prévention et de détection précoce des troubles mentaux. Trois pays ont été présélectionnés pour recevoir de nouveaux fonds.

69. Le comité de pilotage a tenu sa troisième réunion en mars 2024⁵⁸. La quatrième réunion, en décembre 2024, a approuvé la création d'un laboratoire d'apprentissage Sud-Sud pour accélérer le partage des connaissances et l'innovation dans la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles⁵⁹. En février 2025, l'OMS a publié sa toute première stratégie sur les fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et les programmes conjoints⁶⁰.

70. Le 28 mai 2024, en marge de la soixante-dix-septième Assemblée mondiale de la Santé, les gouvernements kenyan et écossais ont organisé une réunion pour faire le point sur les progrès du Fonds Health4Life et étudier les possibilités d'accroître les investissements des pays dans les maladies non transmissibles et la santé mentale⁶¹. Le rapport annuel 2023 a été présenté lors de cette réunion⁶².

Dialogue international sur le financement durable des maladies non transmissibles et de la santé mentale

71. Le dialogue international sur le financement durable des maladies non transmissibles et de la santé mentale, organisé par l'OMS et le Groupe de la Banque

⁵⁸ Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/summary-report---third-steering-committee---un-health4life-fund---final-draft.pdf?sfvrsn=e1a3c422_1&download=true.

⁵⁹ Voir [https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/summary-4th-meeting-\(4-march25\).pdf?sfvrsn=35a35d65_1&download=true](https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/summary-4th-meeting-(4-march25).pdf?sfvrsn=35a35d65_1&download=true).

⁶⁰ Voir <https://uniatf.who.int/about-us/news/item/14-02-2025-who-launches-first-ever-strategy-on-un-multi-partner-trust-funds#:~:text=WHO%20has%20published%20is%20first%20ever%20strategy%20on,maximizing%20efficiencies%20and%20impact%20on%20health%20and%20development>.

⁶¹ Voir <https://uniatf.who.int/health4life-fund/side-events>.

⁶² Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/h4l-annual-report-6pp-sgl-pages-2024-v01-130524.pdf?sfvrsn=d6883b6a_1&download=true.

mondiale, s'est tenu à Washington les 20 et 21 juin 2024⁶³. Les objectifs étaient les suivants : a) définir et établir un consensus entre les parties prenantes sur des stratégies nationales réalisables et des recommandations politiques qui permettent et renforcent l'intégration des maladies non transmissibles et de la santé mentale dans les systèmes nationaux de financement de la santé ; b) discuter et trouver des approches sur la manière d'intégrer les maladies non transmissibles prioritaires et les réponses en matière de santé mentale dans les plans nationaux de santé et de financement⁶⁴. Un certain nombre d'entités des Nations Unies ont participé à la réunion, ainsi que le secrétariat de l'Équipe spéciale.

72. L'OMS et la Banque mondiale organisent actuellement une série de séminaires avec les pays et les partenaires du développement pour faire avancer les questions soulevées lors de la réunion et exposées dans deux notes d'orientation : a) financement des maladies non transmissibles et de la santé mentale : où trouver l'argent⁶⁵ ? ; b) financement des maladies non transmissibles et de la santé mentale : mieux utiliser l'argent⁶⁶.

Maladies respiratoires chroniques

73. Les maladies respiratoires chroniques représentent une charge socioéconomique considérable et sont trop souvent négligées et sous-financées. L'Envoyé spécial du Directeur général de l'OMS pour les maladies respiratoires chroniques a souligné ce point lors des réunions du groupe de travail en 2024. Par la suite, le secrétariat de l'Équipe spéciale a soutenu les efforts déployés par l'OMS pour mobiliser des ressources au service de l'action des pays et mettre en évidence les maladies respiratoires chroniques avant la quatrième réunion de haut niveau et le deuxième Sommet mondial sur le développement social⁶⁷.

C. Coordonner l'action et établir des partenariats

Maladies non transmissibles et santé mentale dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable

74. L'Équipe spéciale examine régulièrement la manière dont les maladies non transmissibles et la santé mentale sont prises en compte dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable afin : a) de recenser les lacunes dans le soutien apporté par le système des Nations Unies aux pays pour atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable qui sont liées aux maladies non transmissibles et à la santé mentale ; b) d'encourager une action toujours plus importante de l'ensemble du système des Nations Unies au niveau national⁶⁸. L'analyse la plus récente a révélé que sur les 97 pays qui ont mis en place un plan-cadre de coopération en 2022-2023, 75 y ont intégré les maladies non transmissibles (soit 77 %), et 83 la santé mentale (soit 86 %) ⁶⁹. L'analyse de

⁶³ Voir www.who.int/news-room/events/detail/2024/06/20/default-calendar/international-dialogue-on-sustainable-financing-for-ncds-and-mental-health.

⁶⁴ Voir https://cdn.who.int/media/docs/default-source/ncds/sustainable-financing-dialogue-meeting-report.pdf?sfvrsn=40f650ff_4.

⁶⁵ Voir https://cdn.who.int/media/docs/default-source/ncds/sustainable-financing-for-ncds-and-mental-health-policy-brief-1.pdf?sfvrsn=7466c045_3.

⁶⁶ Voir https://cdn.who.int/media/docs/default-source/ncds/sustainable-financing-for-ncds-and-mental-health-policy-brief-2.pdf?sfvrsn=aa335853_3.

⁶⁷ Voir <https://social.desa.un.org/world-summit-2025>.

⁶⁸ Voir <https://uniatf.who.int/guidance-publications/un-sustainable-development-frameworks>.

⁶⁹ Voir <https://uniatf.who.int/publications/m/item/integration-of-noncommunicable-diseases-and-mental-health-intounited-nations-sustainable-development-cooperation-frameworks-2022-2023-rollout-report>.

l'intégration des mesures relatives à l'alcool dans les plans-cadres de coopération est décrite au paragraphe 22. Le rapport décrit les actions nécessaires pour renforcer la priorité accordée aux mesures relatives à l'alcool dans les futurs plans-cadres de coopération, soulignant le rôle des différentes entités du système des Nations Unies dans la mise en place d'une réponse globale pour soutenir les États Membres dans la lutte contre les méfaits de l'alcool. Les résultats de ces analyses ont été discutés à la vingt-troisième réunion de l'Équipe spéciale. Cette dernière mène également des analyses approfondies sur la priorité accordée aux maladies non transmissibles et à leurs facteurs de risque dans les plans-cadres de coopération.

75. Le secrétariat de l'Équipe spéciale continue de travailler avec les équipes de pays des Nations Unies dont les plans-cadres de coopération arrivent à échéance. Au cours de l'année écoulée, il a contacté plus de 40 pays qui élaborent un nouveau plan-cadre de coopération pour 2024 ou 2025, encourageant l'inclusion des maladies non transmissibles et de la santé mentale dans les priorités stratégiques, fournissant des conseils et apportant son appui.

Initiative des législateurs

76. Une collaboration entre le Partenariat du G20 et du G7 pour la santé et le développement⁷⁰, l'Équipe spéciale et le Fonds Health4Life a été annoncée lors de l'édition 2024 du Sommet Health 20 (Genève, 19 juin), dans le but d'encourager les partenariats, les actions et les financements multisectoriels nationaux et internationaux pour aider les pays à réduire le fardeau des maladies non transmissibles et des problèmes de santé mentale⁷¹. Le Sommet Health 20 est une instance indépendante qui se réunit annuellement et soutient les programmes de la présidence du Groupe des 20 ; il a été lancé à Genève en 2018.

77. Cette collaboration visera à renforcer la gouvernance des maladies non transmissibles, de la santé mentale et de leurs facteurs de risque aux niveaux mondial, régional et national au moyen de forums et de groupes parlementaires existants ou nouveaux, en offrant un espace pour des discussions politiques de haut niveau dans le cadre plus large du programme de développement, ainsi qu'en promouvant une mise en œuvre plus forte et plus cohérente de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Le Partenariat pour la santé et le développement soutiendra également les efforts déployés par l'Équipe spéciale pour mobiliser des ressources pour l'action du système des Nations Unies et le fonds Health4Life afin d'aider les pays à intensifier l'action multisectorielle sur les maladies non transmissibles et la santé mentale.

78. Dans le premier cas, une série de quatre auditions permettra de collecter des témoignages d'experts sur les mesures que les législateurs doivent prendre pour lutter contre les maladies non transmissibles et améliorer la santé mentale, le président et les rapporteurs occupant ou ayant occupé par le passé des fonctions parlementaires. Ensemble, ils rédigeront un rapport qui sera publié à l'occasion de l'édition 2025 du Sommet Health 20 à l'OMS (Genève, 19 et 20 juin). Le secrétariat du Partenariat pour la santé et le développement et celui de l'Équipe spéciale, ainsi que le PNUD, apportent leur soutien aux auditions et à l'élaboration du rapport. L'Organisation internationale de droit du développement, l'OMS et la Banque mondiale font partie d'un groupe consultatif. Un certain nombre de membres de l'Équipe spéciale ont témoigné lors des auditions.

⁷⁰ Voir <https://g20healthpartnership.com>.

⁷¹ Voir <https://uniatf.who.int/collaborations/legislators-initiative>.

Amis de l'Équipe spéciale

79. La neuvième réunion annuelle des Amis de l'Équipe spéciale s'est tenue lors de la soixante-dix-neuvième session de l'Assemblée générale, sur le thème de l'action législative, fiscale et réglementaire à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs de développement durable liés aux maladies non transmissibles et à la santé mentale⁷².

Prix décernés par l'Équipe spéciale

80. En 2024, les prix ont été décernés en partenariat avec le département Produits, politiques et normes de santé de l'OMS afin de récompenser les personnes travaillant dans le domaine des technologies d'assistance. Quatorze lauréats ont été annoncés lors de la réunion des Amis de l'Équipe spéciale⁷³. Pour l'édition de 2025, l'Équipe spéciale collabore avec le département Nutrition et sécurité alimentaire de l'OMS afin de souligner l'importance du surpoids et de l'obésité et de récompenser les organisations qui travaillent dans ce domaine⁷⁴.

81. Le secrétariat de l'Équipe spéciale a mis en place un réseau d'anciens lauréats afin d'échanger des informations sur les activités en cours et de favoriser l'apprentissage entre pairs⁷⁵.

Réunions de l'Équipe spéciale

82. La vingt-troisième réunion de l'Équipe spéciale a été organisée par l'OMS (Genève, 30 et 31 octobre 2024). Elle était coprésidée par l'UIT et l'OMS, et 24 membres y ont participé⁷⁶. La vingt-quatrième réunion a également été organisée par l'OMS (Genève, du 1^{er} au 3 avril 2025). Elle était coprésidée par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et l'OMS, et 26 membres y ont participé⁷⁷.

D. Servir d'exemple pour la réforme du système des Nations Unies

Lutte antitabac

83. En 2008, l'Assemblée générale a adopté la résolution 63/8 sur l'interdiction de fumer dans les locaux des Nations Unies, qui prévoit l'interdiction de la vente de produits du tabac au Siège des Nations Unies et recommande d'interdire totalement la vente de produits du tabac dans tous les locaux des Nations Unies. On continue d'encourager les entités des Nations Unies à jouer un rôle de chef de file dans la lutte antitabac en interdisant le tabac partout dans leur enceinte et en interdisant la vente de tabac et de produits à base de nicotine dans les locaux des Nations Unies et dans les boutiques. Il s'agit aussi pour elles d'empêcher l'industrie du tabac de s'immiscer dans leurs travaux, conformément à la politique type de l'Équipe spéciale à l'intention des organismes des Nations Unies visant à prévenir toute ingérence de l'industrie du tabac⁷⁸. L'Alert Network for Tobacco Industry Involvement (Réseau d'alerte sur l'action de l'industrie du tabac), créé en 2022, sert de système d'alerte précoce pour les membres de l'Équipe spéciale sur l'implication ou l'ingérence potentielle ou réelle

⁷² Voir <https://uniatf.who.int/about-us/news/item/25-09-2024-health-taxes-to-deliver-health-gains-highlighted-at-the-eleventh-meeting-of-the-friends-of-the-task-force-at-2024-un-general-assembly>.

⁷³ Voir <https://uniatf.who.int/about-us/news/item/25-09-2024-2024-un-ncd-task-force-awards>.

⁷⁴ Voir <https://uniatf.who.int/about-us/news/item/18-02-2025-call-for-nominations-for-un-ncd-task-force-award-2025>.

⁷⁵ Voir <https://uniatf.who.int/task-force-awards/winner-network>.

⁷⁶ Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/23tfreport-final.pdf?sfvrsn=d6b7df19_1&download=true.

⁷⁷ Voir <https://uniatf.who.int/publications/m/item/24th-meeting-of-task-force>.

⁷⁸ Voir https://uniatf.who.int/docs/librariesprovider22/default-document-library/model-policy-agencies-united-nations.pdf?sfvrsn=2d366a9c_5&download=true.

de l'industrie du tabac dans des manifestations ou des activités auxquelles les membres de l'Équipe spéciale pourraient participer. Des documents de sensibilisation élaborés par le secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac au sujet de la politique modèle et de la manière dont l'industrie du tabac compromet la réalisation du Programme 2030 pour le développement durable ont été distribués aux membres de l'Équipe spéciale⁷⁹. L'édition 2025 de la Journée mondiale sans tabac est le 31 mai. Le thème retenu, « Levons le masque! », révèle les stratégies employées par les industries du tabac et de la nicotine pour rendre leurs produits nocifs attrayants, en particulier pour les jeunes⁸⁰.

Contrôle de l'alcool

84. Il est essentiel de protéger l'élaboration des politiques de santé publique contre l'ingérence des intérêts commerciaux. Dans ce cadre, l'Équipe spéciale a convenu d'élaborer un document de bonnes pratiques sur les relations entre les organismes des Nations Unies et les industriels de l'alcool et de définir des normes applicables au lieu de travail, qui seront examinées à sa vingt-cinquième réunion.

Évaluation indépendante conjointe des travaux de l'Équipe spéciale

85. L'équipe d'évaluation a examiné plus de 100 documents, interrogé 76 informateurs principaux et mené des études de cas au Kirghizistan et au Nigéria. Un résumé des constatations conclusions et recommandations est présenté dans l'encadré 2. L'intégralité des résultats, y compris les enseignements tirés, est disponible sur la page Web du Bureau de l'évaluation de l'OMS⁸¹. L'évaluation, les textes issus de la quatrième réunion de haut niveau et les récentes résolutions du Conseil économique et social sur les travaux de l'Équipe spéciale seront utilisés pour appuyer l'élaboration de la stratégie de l'Équipe spéciale pour 2026-2030 et son plan d'action pour 2026-2027.

Encadré 2

Résumé des constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante conjointe

Constatations

Pertinence

Les États Membres et les organismes des Nations Unies sont très demandeurs du rôle de coordination de l'Équipe spéciale. Certains membres considèrent que son travail est moins pertinent pour eux. L'Équipe spéciale a concentré ses efforts au niveau national, en veillant à ce qu'ils répondent directement aux besoins des pays.

Efficacité et efficience

Le secrétariat de l'Équipe spéciale est très efficace pour réunir les membres de l'Équipe spéciale et coordonner ses activités. Toutefois, il n'est pas facile de mesurer les effets des travaux de l'Équipe spéciale, car ses membres ne font pas rapport sur des objectifs communs, mesurables et limités dans le temps. Néanmoins, le secrétariat a pu documenter les

⁷⁹ Voir <https://fctc.who.int/resources/publications/m/item/model-policy-for-un-agencies-on-preventing-tobacco-industry-interference> et <https://youtu.be/wr6Y53W2KPk?feature=shared>.

⁸⁰ Voir www.who.int/campaigns/world-no-tobacco-day/2025.

⁸¹ Voir www.who.int/publications/m/item/joint-independent-evaluation-of-the-un-inter-agency-task-force-on-the-prevention-and-control-of-non-communicable-diseases-report.

progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs stratégiques et des éléments matériels montrent que les missions conjointes, les argumentaires d'investissement et les autres activités de l'Équipe spéciale ont contribué à améliorer les réponses multisectorielles dans divers pays.

Cohérence

Au niveau mondial, l'Équipe spéciale contribue à créer des synergies entre les organismes des Nations Unies sur la question des maladies non transmissibles grâce à divers programmes conjoints et au fonds Health4Life. Elle n'a cependant pas toujours une influence suffisante pour garantir une réponse unifiée des Nations Unies face aux maladies non transmissibles. Bien que l'Équipe spéciale ait réussi à mettre en avant le problème des maladies non transmissibles au sein de certaines entités membres, une plus grande transparence est nécessaire quant aux ressources que les entités consacrent aux maladies non transmissibles et à la santé mentale. Au sein même de l'OMS, on sait qu'il y a pu y avoir des concurrences entre services pour l'obtention de ressources.

Genre, équité et droits humains

On trouve de bons exemples de l'appui que le groupe chargé des droits humains apporte aux membres de l'Équipe spéciale en matière d'interventions fondées sur les droits, mais une attention moindre est accordée à l'égalité des genres et à l'équité.

Durabilité

Les efforts de mobilisation de fonds pour les maladies non transmissibles et la prise en charge des problèmes de santé mentale au niveau national – notamment au moyen du fonds Health4Life – contribuent à garantir l'impact à long terme des travaux de l'Équipe spéciale. De nombreuses entités membres n'ont pas prévu dans leur budget d'appuyer financièrement le secrétariat ou les activités de l'Équipe spéciale. La durabilité des travaux menés par l'Équipe spéciale au niveau national n'a pas été constante.

Conclusions

1. L'Équipe spéciale est un mécanisme de coordination efficace et un exemple de l'unité d'action des Nations Unies.
2. L'Équipe spéciale doit renforcer le suivi et l'évaluation ainsi que la planification opérationnelle de son travail de coordination multisectorielle.
3. Le secrétariat de l'Équipe spéciale est hautement efficace et performant, mais il a besoin d'un meilleur appui politique au sein de l'OMS et de ressources stables.
4. L'Équipe spéciale a apporté une contribution importante à la lutte contre les maladies non transmissibles dans les pays. Cette contribution peut être encore améliorée en renforçant la collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies.
5. Le fonds Health4Life est un mécanisme prometteur pour encourager l'action des pays. Il nécessite une coordination et un soutien renforcés au sein de l'OMS.

6. Les droits humains sont pris en compte dans les travaux de l'Équipe spéciale, mais il y a peu d'éléments concernant l'intégration de l'égalité des genres et de l'équité.

Recommandations

1. Tirer parti de la valeur ajoutée unique qu'apporte l'Équipe spéciale en maintenant l'accent sur l'harmonisation et la coordination de la réponse multisectorielle des Nations Unies aux maladies non transmissibles au niveau national et en promouvant la contribution de l'Équipe spéciale au programme de coordination de la santé au niveau mondial grâce à l'élaboration d'une nouvelle stratégie assortie d'un cadre de suivi et d'évaluation et d'un plan opérationnel.

2. Renforcer le caractère commun de la responsabilité et des ressources des organismes membres de l'Équipe spéciale et renforcer leur contribution à la mise en œuvre et au financement de la stratégie de l'Équipe spéciale. La stratégie 2026-2030 devrait être élaborée en consultation avec un large éventail de parties prenantes. Les États Membres devraient être mobilisés pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

3. Renforcer la gouvernance et les ressources du secrétariat de l'Équipe spéciale afin de garantir qu'elle dispose de la force d'entraînement politique nécessaire pour mener à bien son mandat dans l'ensemble du système des Nations Unies.

4. Renforcer l'efficacité de l'Équipe spéciale au niveau national en revoyant le processus d'établissement des priorités par pays, en utilisant une approche par cycle de programmation afin de renforcer les capacités des équipes de pays des Nations Unies, et en accélérant les progrès du Fonds Health4Life.

5. Accroître l'ampleur et renforcer l'orientation des travaux de l'Équipe spéciale sur l'égalité des genres, l'équité et l'inclusion des personnes handicapées, en élargissant le champ d'action du groupe chargé des droits humains et en renforçant la mobilisation auprès des communautés et des réseaux de personnes qui vivent avec des maladies non transmissibles ou qui souffrent de problèmes de santé mentale, ainsi que d'autres groupes vulnérables concernés.

IV. Recommandations

86. Le Conseil économique et social est invité à :

a) **Prendre note du présent rapport et des résultats durables obtenus par l'Équipe spéciale par l'action qu'elle mène pour aider les États Membres à réduire le fardeau que représentent les maladies non transmissibles, à améliorer la santé mentale et, plus largement, à atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé ;**

- b) Demander à l'Équipe spéciale d'aider tous les pays, à leur demande, à établir, exécuter et évaluer les plans d'action nationaux multisectoriels pour les maladies non transmissibles et la santé mentale, conformément au Plan d'action mondial de l'OMS, à la cible 3.4 associée aux objectifs de développement durable, à la couverture sanitaire universelle et, plus largement, aux objectifs de développement liés à la santé et aux déclarations politiques de haut niveau ;
- c) Inviter l'Équipe spéciale à collaborer avec les partenaires bilatéraux, multilatéraux et les autres partenaires de développement, y compris la société civile et les entités concernées du secteur privé, afin de mobiliser des ressources, notamment par l'intermédiaire du Fonds Health4Life, pour apporter un soutien déterminant aux pays afin de faire progresser les mesures de lutte contre les maladies non transmissibles et les réponses en matière de santé mentale et de mobiliser les ressources nationales ;
- d) Demander à l'Équipe spéciale de renforcer le soutien apporté aux États Membres afin d'appliquer le plan d'accélération de l'OMS pour mettre fin à l'obésité, et de collaborer avec les partenaires de développement, la société civile et le secteur privé afin de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des feuilles de route nationales dans ce domaine ;
- e) Demander à l'Équipe spéciale de plaider en faveur d'une plus grande action multisectorielle pour la prévention et le contrôle des maladies respiratoires chroniques, qui sont trop souvent négligées et ne bénéficient pas de ressources suffisantes, notamment en insistant sur l'intégration des soins de santé primaires et sur la réduction des facteurs de risque comportementaux et environnementaux ;
- f) Inviter l'Équipe spéciale à renforcer l'appui qu'elle prête aux États Membres afin de les aider à appliquer pleinement la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et le Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, et à aider les parties à préparer la onzième session de la Conférence des parties et la quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, qui se tiendront en novembre 2025 ;
- g) Appeler l'Équipe spéciale à appuyer les États Membres dans la préparation de la quatrième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être ;
- h) Demander à l'Équipe spéciale d'élaborer une nouvelle stratégie pour 2026-2030 et un nouveau plan d'action pour 2026-2027, en tenant compte des constatations, des conclusions et des recommandations formulées par l'évaluation indépendante conjointe, ainsi que des résultats de la quatrième réunion de haut niveau.
-